

le parlement anglais, racontait une anecdote. Les circonstances sont à peu près les mêmes : lord Beaconsfield déclarait qu'il ne voulait pas donner un démenti à son adversaire, mais s'adressant à l'Orateur, il rapportait le fait suivant : Sir Robert Peel ayant rempli son collier d'un vin nouveau, qui a été connu dans la suite sous le nom de champagne sec, invita un nombre d'amis choisis pour goûter à ce vin. Parmi ses amis se trouvait un certain colonel Jones, connaisseur en vin. Après qu'il eut goûté le vin, sir Robert lui demanda "Que pensez-vous de mon champagne ?" Ce à quoi le colonel répondit : "Sir Robert, celui qui vous dira qu'il aime le champagne sec peut vous dire n'importe quoi." Se tournant vers l'Orateur, lord Beaconsfield dit : "Je n'accuserai pas l'honorable député de tergiversations, mais en vérité, je crois qu'il est capable de dire à la Chambre qu'il aime le champagne sec."

Dans le cas actuel, je n'accuserai pas l'ex-ministre des Chemins de fer de tergiverser, mais je crois qu'il est capable de dire à la Chambre qu'il aime le champagne sec.

Maintenant revenons au témoignage de M. Blair. A la page 20, il dit :

On a beaucoup parlé dans la presse et aussi quelque peu dans la Chambre de menées frauduleuses et véreuses dans les négociations relatives au chemin de fer du comté de Drummond.

Je m'adresserai à la dignité personnelle de l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux et lui demanderai s'il peut réfuter, et dans l'affirmative pourquoi il ne l'a pas fait, cette déclaration faite par le ministre des Chemins de fer et Canaux dès le commencement de l'enquête :

J'ai moi-même conduit la transaction du commencement à la fin. Je l'ai négociée avec M. Greenshields seul sauf peut-être quelques minutes de conversation dans mon bureau, en présence de M. Greenshields, avec M. Mitchell. Les négociations entières ont été faites avec M. Greenshields et je ne sache pas qu'aucun autre membre du gouvernement y ait pris part. Naturellement, à plusieurs reprises, durant ces négociations j'ai communiqué avec mes collègues et conversé avec eux à ce sujet.

La Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond voulait un loyer annuel de \$100,000 et avec raison. Elle prétendait qu'une fois les 43 nouveaux milles complétés, le chemin lui aura coûté au-delà de \$2,000,000. Je n'ai jamais examiné ses livres, mais on nous a soumis des chiffres qui en provenaient et dont M. Greenshields a certifié l'authenticité, établissant que le prolongement coûterait environ \$600,000 ou \$700,000, ce qui porterait le coût total de la ligne à \$2,000,000 au moins.

Ces négociations du commencement à la fin ont été entre M. Greenshields et moi-même et jamais M. Greenshields ne m'a dit, ni je lui ai dit, ni à tout autre personne en sa présence quoi que ce soit relativement à une contribution quelconque pour les élections. Je ne sache pas qu'il soit survenu quoique ce soit de ce genre entre M. Greenshields et tout autre membre du gouvernement ; mais je dis ce qui s'est passé entre lui et moi.

Voilà ce qu'a dit M. Blair sous serment, devant le comité d'enquête et les honorables messieurs de la gauche ont eu l'occasion de lui faire subir un contre-interrogatoire et de M. MORRISON.

détruire la valeur de son témoignage s'ils l'eussent pu ; mais ils n'ont jamais tenté ni ne peuvent tenter la chose. Dans ces circonstances, je dis donc que les honorables députés de la gauche devraient garder un silence absolu sur la question de corruption entre le ministre des Chemins de fer et Canaux et M. Greenshields.

M. HAGGART : L'honorable député me permettra-t-il de dire un mot ? J'ai dit dans mon discours que certains paiements faits à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond ne se trouvaient pas dans le rapport de l'auditeur général. J'ai depuis constaté qu'ils étaient dans ce rapport et je désire corriger ma déclaration précédente.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : L'honorable député n'aurait-il pas d'autres choses à corriger ?

M. MORRISON : Nous avons aussi le témoignage de M. J. N. Greenshields de Montréal. Depuis que je suis entré dans le parlement, je crois qu'il ne convient pas de faire allusion dans les "Débats" à des hommes du dehors, surtout des hommes d'affaires. Mais je crois que la chose a été faite par des députés qui ont plus d'expérience que moi en matière parlementaire et c'est là mon excuse dans le moment. On a mentionné le nom de M. Greenshields dans cette affaire, et l'on a fait certaines insinuations à son sujet. Mais je crois que les honorables députés devraient réfléchir sérieusement avant d'attaquer M. Greenshields qui est un avocat honorable de la ville de Montréal, un homme de haute réputation. Cependant il a été aussi visé dans les allusions blessantes faites par l'honorable député de Compton (M. Pope) à l'adresse des intéressés dans ce chemin de fer du Drummond. On ne saurait laisser passer inaperçu ce que M. Greenshields peut dire, surtout lorsqu'il est sous serment, et qui ne peut être contredit, comme c'est le cas actuellement. Or, que dit-il au sujet de ces transactions entre lui et le gouvernement ? L'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Haggart), l'ex-contrôleur des Douanes (M. Wallace) et le chef de l'opposition nous ont déclaré solennellement qu'ils auraient pu acheter cette section de chemin de fer pour \$500,000. J'ai été surpris, pour mieux rendre ma pensée, j'ai été excessivement désappointé d'entendre le chef de l'opposition faire cette déclaration en Chambre avec l'appui de l'ex-contrôleur des Douanes et de l'ex-ministre des Chemins de fer. L'honorable chef de l'opposition est de beaucoup mon aîné, j'ai pour lui le plus profond respect et j'attache beaucoup d'importance à ce qu'il dit quand ce qu'il avance est conforme aux faits. Mais si ce qu'il a dit dans cette circonstance est vrai, je crois que je n'ai pas droit d'occuper un siège de ce côté de la Chambre. Parlant de l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux l'autre jour, voici ce qu'il disait : ("Débats," page 2,889.)

Il nous a répondu qu'il n'avait jamais songé à la chose, et que pour lui le point important avait tou-